

Informations utiles



Ouverture de la mairie

Lundi

De 9h à 12h

Mardi – mercredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi

De 9h à 12h

Vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 16h

Samedi

Permanence Etat Civil de 10h à 12h

Tél : **02.40.53.22.02**

LES FEUX

Période rouge : du 1^{er} juillet au 15 octobre.

Période verte : du 16 octobre au 30 juin

→ Du 16 octobre au dernier jour de février : sans autre formalités

→ Du 1^{er} mars au 30 juin :

- **Déclaration écrite à la mairie** : lieu, parcelles concernées, leurs limites, leurs accès, les dates et heures prévues pour la mise à feu, les moyens de prévention et les personnes chargées de la surveillance.

- Si la mise en place d'un service de sécurité est jugée nécessaire, la charge financière en incombe au demandeur.



COLLECTE DES ORDURES

→ Ordures ménagères :

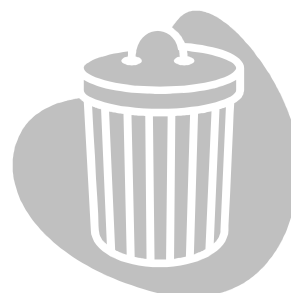
- le jeudi à partir de 13h00 (toutes les semaines)

→ Tri sélectif : le jeudi à partir de 5h00 (tous les 15 jours)

La collecte sélective en porte à porte avec des sacs jaunes en plastique évolue. Des bacs avec un couvercle jaune seront distribués courant juin dans lesquels pourront être jetés en vrac les emballages ménagers : cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserves, canettes et journaux...

→ Encombrants : 2^{ème} mercredi de chaque mois (inscription sur appel n° vert : 0 800 393 395 au plus tard la veille de la collecte avant 12h00)

- Admis : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés, cartons (pliés et ficelés).



- Non admis : peintures, aérosols, produits dangereux, inflammables, néon, bidon d'huile, déchets toxiques, gravats, végétaux, carcasses ou pièces de véhicules, déchets des exploitations industrielles ou commerciales, vidage de caves ou greniers, objets lourds, verre, réfrigérateurs, déchets liquides, ordures ménagères, batteries, pneus, amiante, ballon d'eau, carcasses d'animaux,

DECHETERIE KER ALINE (Herbignac) : 02.40.19.90.70

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermée le dimanche



DECHETERIE DE ST JOACHIM (02.51.10.26.04)

du 1^{er} avril au 30 septembre

du mardi au vendredi de 10h à 12h15 et de 14h30 à 19h00

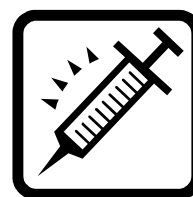
samedi de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 19h00

fermée dimanche et lundi

du 1^{er} octobre au 31 mars

du mardi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 18h00

samedi de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 18h00



OBJETS TROUVÉS OU PERDUS

Signalement à la mairie.

Refuge intercommunal pour animaux de Guérande : **02.40.24.98.31**

COLLECTE DES DECHETS MEDICAUX

La commune fournit gratuitement aux particuliers en auto-soins (et non aux professionnels médicaux) habitant La Chapelle des Marais une boîte jaune pour la collecte des déchets d'activité de soins à risques infectieux . Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

NUMÉROS UTILES

EDF GDF

6, rue André Chénier

44600 SAINT-NAZAIRE

Tél : 0 810 020 333 (électricité)

Tél : 0 810 800 801 (gaz)

FRANCE TELECOM

U.R.R Pays de la Loire

Plateforme DICT

5, rue du Moulin de la Garde

BP 53149

44331 Nantes Cedex 3

Tél : 1014

A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)
14 rue Albert de Mun - 44600 SAINT NAZAIRE
02.40.66.80.29
Permanence le 3^{ème} lundi de chaque mois
de 9h30 à 10h45
à la Mairie d'Herbignac, 1 av de la Monneraye (02.40.88.90.01)

O.P.A.H (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
4 , avenue du Commandant l'Herminier
44600 SAINT NAZAIRE
02.51.76.10.00

CARENE (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire).
4, avenue du Commandant l'Herminier
44600 SAINT NAZAIRE
tél : 02.51.16.48.48

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (CARENE)
4, avenue du Commandant l'Herminier
44600 SAINT NAZAIRE
0 810 44 40 40

TRESOR PUBLIC
Trésorerie de St Nazaire
20, rue du Maine
44606 SAINT-NAZAIRE
02.40.22.40.67

OTB (Office du Tourisme de Brière)
38, rue de la Brière
44410 La Chapelle des Marais
tél : 02.40.66.85.01

ECOLE PRIMAIRES

ECOLE PUBLIQUE « LES FIFENDES ».

Rue du Petit Marais
44410 La Chapelle des Marais
tél : 02.40.53.20.40

- ➔ Inscription à la mairie.
- ➔ Inscription pour le **restaurant scolaire** à la Maison de l'Enfance.



ECOLE SAINTE MARIE.

- Ecole : 7, rue de Tréland. Tél : 02.40.53.20.27
 - Direction : 36, rue de la Brière. Tél : 02.40.53.20.37
- 44410 La Chapelle des Marais

ECOLE SAINTE THÉRÈSE
8, rue de la Rivière
44410 La Chapelle des Marais
tél : 02.40.53.20.38

COLLEGES :

COLLEGE JACQUES PREVERT
60 av des Sports
44410 HERBIGNAC
02.40.88.90.38

COLLEGE PRIVE MIXTE SAINT JOSEPH
Place Jean de la Mennais
44410 HERBIGNAC
02.51.76.99.10

LYCEES :

LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL PUBLIC : « GALILEE »
Rue Gustave Flaubert
44350 GUERANDE
02.40.62.05.97

LYCEE PRIVE LA MENNAIS
24, rue Jean-Baptiste Legeay
44350 GUERANDE
02.40.62.08.20

LYCEE ARISTIDE BRIAND
10, Bd Pierre de Coubertin
44600 SAINT-NAZAIRE
02.40.00.25.25

TRANSPORTS SCOLAIRES

- La STRAN : pour les écoles primaires de la Chapelle et les lycées de St Nazaire
18, avenue de la République
44600 SAINT NAZAIRE
Tél. : 02.40.00.75.75
- RESEAU CAP ATLANTIC
4, rue Alphonse Daudet
Zone tertiaire de Kerbiniou (en face du Leclerc)
44350 GUERANDE
Tél : 02.28.54.17.20
- S.I.T.S région de Pontchâteau et St Gildas-des-Bois
2, rue de Nantes
44160 PONTCHATEAU
Tél. : 02.40.45.68.95



TRANSPORTS EN COMMUN

Vers Saint Nazaire : Ty'Bus : ligne 4.

Trajet : Mayun – La Chapelle des Marais centre – Saint Joachim – Saint-Malo de Guersac – Saint Nazaire (terminus = hôpital)

Les tickets : à l'unité : 1.85€, carnet de 10 tickets : 15,50€

Le ticket Résa Ty'Bus : à l'unité : 2€ accompagne un titre de transport Ty'Bus lorsque le voyageur utilise le service à la demande les nuits de fin de semaine et veilles de jours fériés. Réservation avant 18h la veille du départ au 0 810 184 186 (prix d'un appel local).

Ty-Bustaxi : un service sans supplément vous permettent de rejoindre le centre de la commune, de vous rendre à un arrêt de correspondance de la ligne 4 Ty-Bus, ou vers tout autre arrêt Ty-Bustaxi, ainsi que vers l'arrêt « Eglise » sur la commune d'Herbignac.

PERMANENCES DES ÉLUS

Frank HERVY, Maire

Le vendredi de 16h30 à 18h

Marie-Hélène MONTFORT, Maire-Adjointe

Finances, Administration Générale
Sur rendez-vous

Jean-Claude HALGAND, Maire-Adjoint

Travaux, Voirie, Sécurité, Transports, eau, assainissement, déchets
Le mardi de 16h30 à 18h00 (sur rendez-vous)

Corinne HERVY, Maire-Adjointe

Enfance, Jeunesse, Vie Scolaire
Uniquement sur rendez-vous tous les jours (sauf le mercredi)

Jean-François JOSSE, Maire-Adjoint

Urbanisme, Habitat, Environnement (cadre de vie)
Le mercredi de 16h00 à 18h00

Sylvie MAHÉ, Maire-Adjointe

Solidarité, Action Sociale, Logement Social
Le mardi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous en cas d'urgence

Joël LEGOFF, Maire-Adjoint

Vie associative, Sports
Le vendredi de 16h00 à 18h00 (sur rendez-vous)

Marie ROY-LAMOUREUX, Maire-Adjointe

Culture, Communication
Le mercredi de 16h00 à 18h00

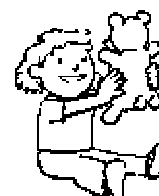


MAISON DE L'ENFANCE

MULTI ACCUEIL

Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h selon vos besoins : accueil régulier à temps plein ou partiel à la crèche, occasionnel et d'urgence à la Halte Garderie.

- Crèche de 0 à 4 ans (15 places).
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00
- Halte garderie de 0 à 4 ans (15 places)
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00



ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

- Accueil périscolaire pour enfants scolarisés aux Fifendes et l'école Sainte-Marie (44 places pour chaque école)
lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire :
7h30-9h00 ; 16h30-18h30

ACCUEIL DE LOISIRS

- Centre de loisirs de 3 à 12 ans (48 places)
Mercredi : 7h30-19h00
Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30
Accueil péricentre de 7h30 à 9h00 et de 17h30 à 19h00

Renseignements complémentaires :

- Direction de la Maison de l'Enfance, au 02.40.53.90.75
- Direction du centre de loisirs
- Corinne HERVY, Maire-Adjointe à l'enfance, jeunesse et vie scolaire.

26/09/11